



Sans obligation, pour
6€/an soutenez
l'association
en cliquant sur le logo,
en envoyant un chèque
en scannant le QR code

SUD-LOIRE INFOS

N°79 mars 3^{ème}
2024

Maison des Confluences
4, place du Muguet Nantais
44200 NANTES
Téléphone : 07 71 87 02 64
Mail : contact@asla44.fr
Internet : asla44.fr
Facebook : [asla44](https://www.facebook.com/asla44)

Dialogue citoyen

Ces deux mots cohabitent l'un à côté de l'autre résonnent comme une évidence. La définition du premier est large. Nous retiendrons celle du nouveau Petit Robert, «*Contact et discussion entre deux parties à la recherche d'un accord*». Le second paraît plus évident «*c'est celle ou celui qui appartient à une cité, en reconnaît sa juridiction, est habilité [...] à jouir du droit de cité et est astreint aux devoirs correspondants*». On voit là, que les notions de droit et de devoirs reviennent en force. En fait, il s'agit de faire discuter et dialoguer des personnes ou des entités pour que le bien commun soit réellement au centre des préoccupations communes sans intérêt particulier et que chacun puisse être satisfait de la décision prise.

Le dialogue citoyen, à la nantaise, reprend à son compte ces définitions en lui donnant une touche de modernité. On découvrira ainsi sur la [plateforme](#) dédiée au Dialogue citoyen cela. «*Il a vocation à enrichir la décision des élus, à contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques plus justes et plus adaptées. Ce mode de faire vise à transformer l'action publique et à accompagner les transitions du territoire. Pour cela, le dialogue citoyen repose clairement sur l'affirmation des rôles de chacun*». On ne peut qu'être d'accord avec ce principe démocratique de base. De nombreuses villes de France s'en inspirent et concoctent des règles qui leur sont propres. On ne peut que s'en réjouir.

Mais qu'en est-il précisément ? Les intentions sont bonnes. Les femmes et les hommes y travaillant sont de bonne foi. Le politique fixe le cap en fonction de son projet. Le citoyen coopère ou non aux décisions. L'administration conduit les décisions dictées par les deux premiers. Dit comme cela, tout paraît simple, mais la réalité vécue est tout autre. La coopération entre tous les acteurs d'une grande ville comme la nôtre doit encore se renforcer au jour le jour. Le dialogue citoyen en est l'un des ingrédients majeurs qu'il faut faire vivre. La concertation et la co-construction sont encore à travailler. S'écouter, se parler, se respecter et être transparent dans les actions sont encore un long chemin. L'esprit des mots est là. La mise en actes est à performer.

Christian ANDRE

Le nom d' **Alice MILLIAT** pour la nouvelle école de quartier, avec ces 1275 voix a devancé celui de **Ada LOVELACE**, précurseure de l'informatique avec 522 voix et, celui de **Delphine SEYRIG**, comédienne, avec 438 voix lors la consultation citoyenne organisée sur le quartier en janvier.



*Expression
livre!*

Bibl. Expression Livre
56, rue de la Ripossière
44200 Nantes
Tél 02 40 75 37 23
Email : contact@expressionlivre.fr
site : www.expressionlivre.fr

NOTRE BIBLIOTHEQUE N'EST PLUS EN DANGER

Les bénévoles et les salariées sont heureux du soutien qu'il a leur été apporté. La réunion du 15 mars, avec les élus, s'est bien passée. Il en ressort que la mairie s'engage fermement sur le fait qu'il n'y aura pas de licenciement. Les 2 postes sont garantis. Aujourd'hui, comptablement, le montant de la subvention complémentaire que la mairie a annoncé ne couvre pas encore toute l'année. Elle assurera le complément dans tous les cas en garantissant les postes

Tout le monde est soulagé, mais la vigilance est de mise pour le reste de l'année.

Encore une fois, un grand merci est adressé à celles et ceux qui soutiennent la bibliothèque de quartier.

La culture par le livre c'est la vie. Un quartier de 12 000 habitants sans bibliothèque n'est pas imaginable.

Association Expression livre

Questions débat autour de la carte scolaire

Bd des Bourdonnières un nouveau paysage

Les passants empruntant la rue des Bourdonnières ou la rue de la Civelière peuvent voir la prouesse architecturale liée à la construction de la future école de quartier qui répondra à la scolarisation des jeunes enfants d'une partie Sud du quartier. Faite de bois, elle répondra aux normes de sécurité pour accueillir 8 classes, de la petite section au CM2, avec des cours d'école végétalisées et arborées. Une salle destinée à l'école sur le temps scolaire pourra être mise à disposition pour les associations du quartier qui en feront la demande pour des activités en dehors du temps scolaire.

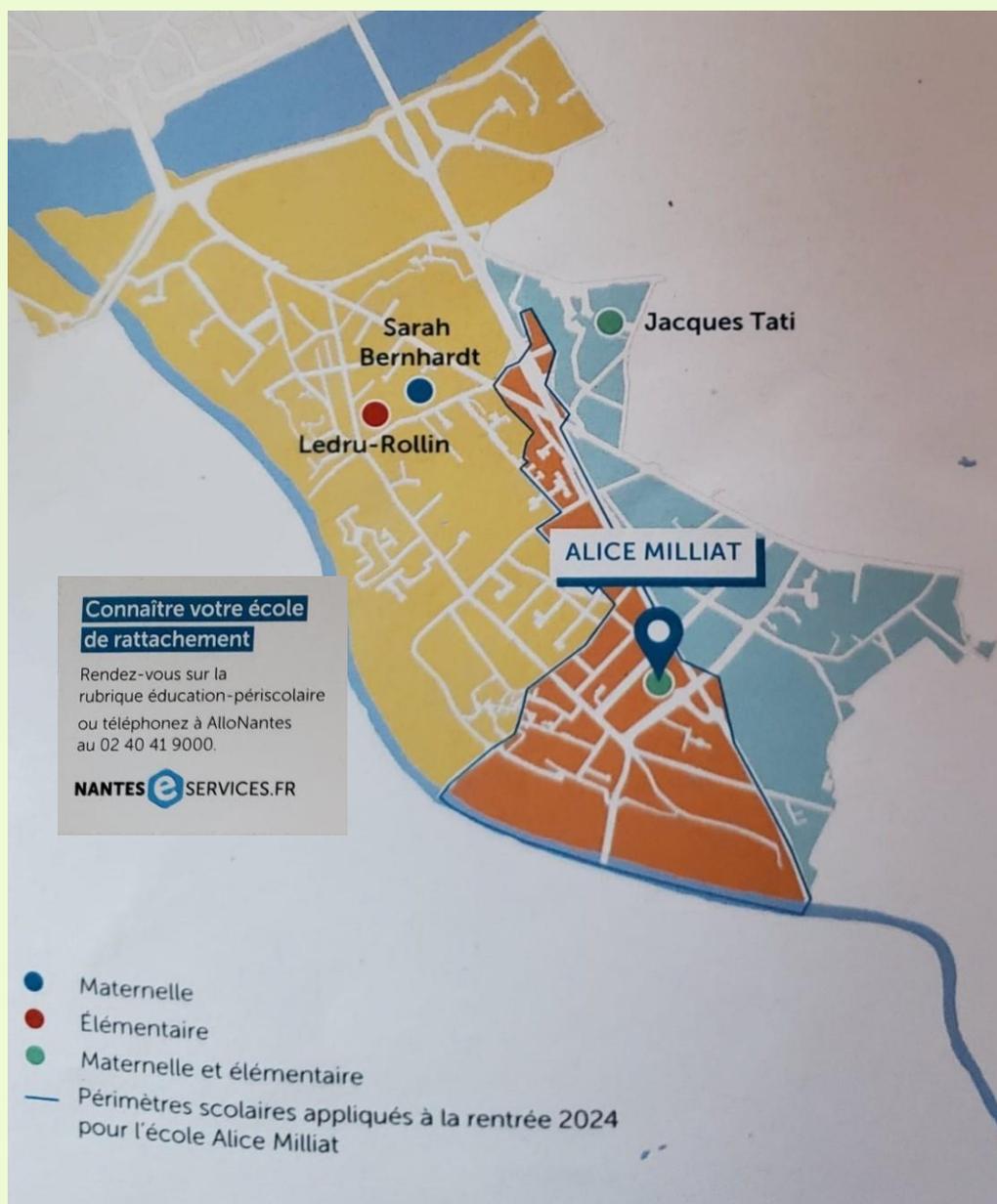


Implantation et Carte scolaire

Cela faisait longtemps que le quartier attendait cette école pour répondre à la surcharge démographique des groupes scolaires Ledru Rollin et Jacques Tati. Le terrain de football de la Gilarderie, longtemps convoité pour son implantation, accueillera encore des entraînements et matchs pour le plaisir de toutes et tous. Comme le montre la carte scolaire, votée en février, rendue publique dans les boîtes aux lettres sur le quartier Sèvre, les parents pourront bénéficier d'une école moderne et de proximité. Chacun espère qu'un plan de circulation permettra de sécuriser la route de Vertou et le bas de la rue de la Civelière comme cela s'est fait pour les écoles Ledru Rollin et Sarah Bernhardt. Pour Les parents d'élèves du secteur du Lion d'Or et de la rue de la Gilarderie, rien ne change pour eux. Ils n'auront d'autre choix que de prendre un véhicule (*individuel ou collectif*) pour transporter leurs enfants sur l'école Jacques TATI aux heures de pointe.

Franchir la limite communale

D'après nos informations, près de 70 enfants nantais fréquentent les écoles privées à proximité sur Beautour (Vertou) et sur Le Douet (Saint Sébastien sur Loire). Pour éviter des classes surchargées, elles commencent à refuser des enfants hors commune. Issus majoritairement du Lion d'or, de la route de Vertou et de la Gilarderie, ces familles ont fait le choix de la proximité, au-delà des convictions religieuses. L'école Alice MILLIAT aurait pu infléchir cette tendance en proposant une école de proximité aux familles du Lion d'Or. Le découpage de la carte scolaire ne va pas dans ce sens.



Une carte scolaire définitive

La carte scolaire qui est définitive a été travaillée avec soin en prenant un certain nombre de critères dont la mixité sociale. Les parents d'élèves des trois écoles publiques y ont réfléchi avec les services de l'éducation de la mairie de Nantes. On suppose qu'une étude a été faite auprès des crèches et micro-crèches du quartier pour envisager le flux des futurs élèves et le choix des parents. L'état civil a sans doute été consulté par les services pour avoir une approche la plus précise. La carte scolaire sera revue à la marge pour la préparation de chaque rentrée.



Familles et Ecole de proximité

D'après un certain nombre d'enquêtes, la plupart des familles choisissent l'école maternelle et ou primaire en fonction de la proximité du domicile. Pour des parents qui travaillent, le temps du matin est compté et, la préparation d'un jeune enfant qui n'est pas, par définition autonome, ne se fait pas en un claquement de doigt. C'est un temps relationnel important qui peut très vite mettre en stress toute une famille qui n'a pas d'autre choix que de faire vite. Les horaires d'entreprises, les bouchons éventuels sur le périphérique, la météo, sans compter la santé de l'enfant, et sa capacité à réaliser des trajets à pied, plus ou moins vite ou plus ou moins longs. Tout cela contribue à la construction de l'ambiance matinale. Si on rajoute en plus de cela, le trajet domicile-école pouvant se trouver à l'opposé du trajet domicile-entreprise, on peut comprendre certaines familles à préférer l'école la plus en proximité, qui peut alors être différente de l'école publique de quartier. Le projet politique de l'équipe municipale de l'école du quart d'heure répondait à ce besoin. La carte scolaire retenue a privilégié d'autres enjeux de territoire, pouvant entraîner une déception et une incompréhension de la part de nombreux habitants du quartier, parents ou non.

Une enquête pour mieux comprendre

Dans le cadre de la dynamique du quartier du Lion d'Or, l'évolution de la carte scolaire se pose aujourd'hui comme un enjeu majeur pour l'avenir des enfants du quartier et sa cohésion. À la lumière de la construction prévue d'une nouvelle école aux Bourdonnières, une réflexion approfondie s'est imposée quant à la répartition scolaire actuelle et son impact sur la mixité sociale, l'égalité des chances et la qualité de vie au sein du quartier.

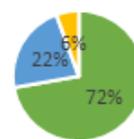
Face à cette situation, notre association a lancé une enquête, courant janvier 2024, auprès des habitants du Lion d'Or, visant à recueillir leurs opinions, préoccupations et suggestions. Sur 10 jours, 95 familles ont répondu. L'objectif était double : d'une part, comprendre les attentes des familles en matière d'éducation et d'infrastructures scolaires, et d'autre part, éclairer les décideurs sur les ajustements nécessaires pour que la carte scolaire reflète au mieux les aspirations de notre communauté. Les résultats plus approfondis se trouvent sur notre site.

Plusieurs constats majeurs se dégagent, témoignant des préoccupations, aspirations, et parfois du mécontentement des familles impactées. La typologie des répondants, majoritairement des parents d'enfants actuels et futurs élèves, souligne l'engagement de la communauté à participer activement au débat

Deux légitimités mixité sociale et proximité

Si l'implantation de la future école avait été prévue sur le stade de la Gilarderie, à trois cent mètres de celle qui va être implantée, aurait-on eu la même carte scolaire ? Ne pouvait-on pas penser autrement cette mixité sociale en prenant en compte également la proximité ? Sur le quartier Nantes-Sud, très spécifique par sa configuration géographique, étroit et coincé entre trois communes n'est-il pas possible d'imaginer autre chose qu'une carte scolaire ? Certains parents sont amers d'une telle décision. Ils ne la comprennent pas et opposent désir de proximité bien légitime et volonté politique de mixité sociale bien légitime également. Ils franchiront la limite communale pour uniquement des questions de proximité et penseront que la mixité sociale, au regard de la carte du quartier pouvait se travailler autrement. Des réunions publiques, bien en amont des décisions, auraient sans doute permis plus de transparence et moins d'amertume.

J'ai des enfants qui doivent être scolarisés dans les années à venir (nés à partir de 2021)



■ GILARDERIE ■ SEVRE ■ ST JACQUES ■ CRAPAUDINE

public sur un sujet aussi crucial que l'éducation et l'accès à des établissements de proximité

Les données collectées mettent en lumière un désir de proximité et de cohérence dans l'attribution des écoles, soulignant les difficultés liées aux découpages actuels perçus comme géographiquement illogiques ou ignorant les besoins essentiels des familles en termes d'accessibilité.

Ces réponses traduisent un appel clair à une révision plus inclusive et réfléchie de la carte scolaire, qui prendrait en compte non seulement la dimension de la mixité sociale mais également celle de la proximité. L'école Alice MILLIAT au cœur de ces discussions, représente à la fois une opportunité et un défi dans la réarticulation de la carte scolaire pour répondre aux attentes des résidents.

En conclusion, cette enquête souligne l'importance de l'écoute et de la participation citoyenne dans les processus décisionnels liés à l'éducation. Elle nous invite à repenser notre approche de la carte scolaire, en cherchant à concilier les enjeux de mixité sociale et les impératifs de proximité et de sécurité, pour que chaque enfant puisse bénéficier d'un environnement scolaire stimulant et accessible.

Ensemble, faisons de cette réflexion un levier pour une éducation inclusive et équitable, au service de la cohésion sociale et de l'épanouissement de tous.

Chapelle Bonne Garde Quel avenir ?

Depuis le 24 février 2024, la chapelle Bonne-Garde est fermée par décision de la mairie pour des raisons de sécurité et pour une durée indéterminée. Depuis 1905, la ville de Nantes devrait en être le propriétaire comme la plupart des édifices religieux de la ville. Apparemment, pour cette chapelle, il n'est pas si simple de le déterminer. Ce monument est une page de l'histoire du quartier. En témoignent les archives de la paroisse. Une première chapelle fut construite au XVIIème. Reconstituée en style néogothique (comme presque toutes les églises reconstruites par différents architectes au XIXe) par l'architecte Naud (ou Nau), la chapelle actuelle date de 1860. Elle devrait appartenir à la commune de Nantes, comme 90% des églises catholiques. Les édifices religieux catholiques construits, quant à eux, après 1905 appartiennent à l'église Catholique.



"Les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés, s'ils n'ont pas été restitués ni revendiqués dans le délai légal." Bien que propriétés des communes, ces biens ont été affectés à l'Église catholique, à titre gratuit, exclusif et perpétuel par la loi du 2 janvier 1907. Les communes n'ont pas le droit de disposer des églises dont elles sont propriétaires.

D'après des notes de Benoit LESNE (association mémoire nantes Sud)

Le conseil d' Administration de l' ASLA 44



Une Equipe active

 Gilles GERAUD <i>St Jacques</i>	 Joël GAREAU <i>Pirmil</i>	 Francis RUDIGER <i>Beaufour</i>	 Philippe ROUXEL <i>Granaie</i>	 Claude POULMARC'H <i>Sevres</i>	 Christian ANDRÉ <i>Charderie</i>
 Henri DARRE <i>Lion d'Or</i>	 Simon BEAUDOUIN <i>Granaie</i>	 Laurent BARANGER <i>Sevres</i>	 Pierre DARRE <i>Sevres</i>	 Marine DOMINE <i>Lion d'Or</i>	 Stéphane GACHET <i>Sevres</i>
 Loïc BRELET <i>Le Douet</i>					